

C.N.T.F.

CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION DE FRANCE

**LA SEULE AUTORITE LEGITIME DE
France, parce que seule représentant la
« Souveraineté du Peuple ».**

WWW.CONSEILNATIONAL.FR

WWW.CONSEILNATIONAL.ORG

MOBILISATION GENERALE DU PEUPLE DE FRANCE.

Sous l'égide du Conseil National de Transition de France (C.N.T.F.), organe de droit international déclaré à l'ONU" et seule autorité légitime de France depuis sa proclamation le 18 juin 2015, le parti politique citoyen déclaré en association "loi 1901" sous le nom de "La Transition", en conformité avec la majorité des mouvements associatifs, sociaux, politiques, religieux, etc. favorables à la restauration des Droits de l'Homme annulés par cette loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 qui transfère TOUS les pouvoirs (y compris judiciaires) aux seuls politiciens ! lance un appel à tous les citoyens de France désireux de vivre dans un état de droit.

Par la loi du 30 octobre 2017, Emanuel MACRON a imposé la vaccination de nos enfants, abolissant l'autorité parentale. JORF n°0283 du 6 décembre 2016 texte n° 61.

Décret n° 2016-1673 du 5 décembre 2016, Manuel WALLS, place notre plus haute juridiction « la cour de cassation » sous le dictat du Ministère de l'intérieur.

La loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017, supprime la « Garantie des Droits ». (Les droits individuels, y compris celui de la « liberté » (circuler, s'exprimer, etc.) ne sont plus des « droits », mais des « tolérances » accordées par les politiciens.)

La France n'existant plus juridiquement (Art.16 de la DDHC: Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution), il n'y a pas de séparation des pouvoirs entre le pouvoir exécutif et la justice comme stipulé par notre constitution.

Sans constitution, il n'y a ni république, ni gouvernement légitime! Nos droits fondamentaux n'étant plus assurés.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen fait donc seule office de constitution.

Peuple de France ADHERE au C.N.T.F. conseilnational.fr la seule autorité légitime de France

et participe ainsi à la gestion de ton pays !